

<https://47.snuipp.fr/SNUipp-Infos-Rased-Psy-PEMF-ASH-1er-et-2nd-degre>



SNUipp-Infos : Psychologues, PEMF, ASH

- Pratique - Ressources - Publications Thématiques du SNUipp -

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2020

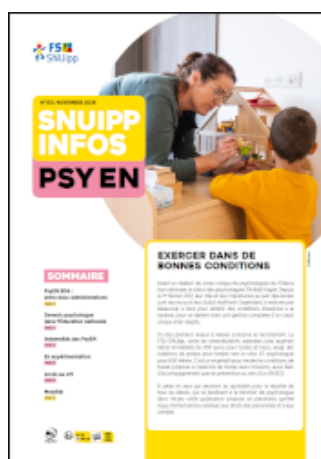
Dernière mise à jour : 3 décembre 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dossiers thématiques

ASH, Psychologues de l'éducation nationale, PEMF

Les liens ci-dessous pointent vers le site national du SNUipp.



[Spécial Psychologues](#)

- Novembre 2024 : [Lien direct](#)

Exercer dans de bonnes conditions

Avant la création du corps unique de psychologues de l'Éducation nationale, le statut des psychologues EN était fragile. Depuis le 1^{er} février 2017, leur rôle et leur importance au sein des écoles sont reconnus et leur statut réaffirmé. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour obtenir des conditions d'exercice à la hauteur, pour se repérer dans une gestion complexe d'un corps unique inter-degrés.

Un des premiers enjeux à relever concerne le recrutement. La FSU-SNUipp, outre les revendications salariales (une augmentation immédiate de 300 euros pour toutes et tous), exige des créations de postes pour tendre vers le ratio d'1 psychologue pour 800 élèves. C'est un impératif pour rendre les conditions de travail propices à l'exercice de toutes leurs missions, aussi bien d'accompagnement que de prévention au sein d'un RASED.

À celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour la réussite de tous les élèves, qui se destinent à la fonction de psychologue dans l'école, cette publication propose un panorama synthétique d'informations relatives aux droits des personnels et à leur carrière.



Spécial ASH 2d degré

- Septembre 2024 : Lien direct

Des droits spécifiques

L'enseignement adapté, qui s'appuie sur la prévention et vise l'émancipation par le savoir des élèves les plus fragiles, est sous la menace du « choc des savoirs » et de la montée des idées d'extrême-droite.

Les attaques se succèdent, notamment en collège, à travers la remise en cause du principe du « toutes et tous capables », et la structuration des enseignements en groupes de niveau. Le projet inégalitaire du « choc des savoirs » organise sciemment la réduction du taux de réussite du brevet et du baccalauréat.

C'est un renoncement historique à une école démocratique fondée sur une élévation du niveau culturel de l'ensemble de la population, déjà promue par le plan Langevin-Wallon. L'enseignement adapté et spécialisé, ses enseignant-es, ses AESH font pourtant la démonstration quotidienne que personne ne doit être exclu des apprentissages et qu'il faut des moyens spécifiques pour leur permettre de construire une voie de la réussite.

La mise en œuvre des enseignements adaptés constitue un acte de résistance. Cette publication permet aux personnels spécialisés de défendre leurs droits. Elle présente de manière détaillée les caractéristiques des structures, des dispositifs et les indemnités des enseignants et enseignantes spécialisées exerçant dans l'ASH second degré.



Formatrices et formateurs

- Mai 2024 : Lien direct

Formateur - formatrice : un métier sous le choc ?

Les mesures du « choc des savoirs » multiplient les contraintes sur le métier enseignant : généralisation des évaluations nationales, programmes dont les attendus se fondent sur les items des évaluations, labellisation des manuels...

Subissant surcharge et perte de sens, le métier des CP et PEMF est déjà sous tension. Comment les formatrices et formateurs parviendront-ils à gérer les contradictions entre ce que prône le ministère et ce que les consensus scientifiques établissent pour œuvrer à la démocratisation de la réussite scolaire ? Leur rôle est primordial, car c'est le métier enseignant qui est attaqué frontalement, le « choc des savoirs » accélérant sa transformation en exécution de protocoles.

Cette publication propose des analyses critiques, comme le rappel de Dominique Bucheton pour qui c'est bien le travail des formateurs et formatrices qui favorise « l'auto-réflexivité [des PE] en analysant les réussites et les obstacles rencontrés », ou l'éclairage de Christian Maroy sur le rôle que la « gestion axée sur les résultats » fait jouer aux conseillères et conseillers pédagogiques québécois.

La FSU-SNUipp est aux côtés des CP et PEMF qui, en questionnant le choc des savoirs, travailleront à l'avenir du service public d'éducation.